

et en récréation. Les films recommandés par ces experts sont achetés et montrés aux provinces en vue d'en favoriser la vente. Parmi ses autres initiatives figurent la production d'une série de films, dont deux ont été mis en circulation, le premier intitulé "Prêt pour demain" et l'autre traitant de la récréation dans les villes; l'aide aux universités en vue d'établir des cours conduisant à des grades en hygiène, éducation physique et récréation; la collaboration à la production d'une bande photographique sur l'emploi du "grid" Wetzel, graphique de conception récente qui sert à évaluer le physique, la croissance et le progrès physique d'un enfant ainsi que les calories dont il a besoin.

**Administration provinciale.**—L'administration provinciale du programme d'aptitude physique relève du ministère de l'Instruction publique dans l'Île du Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique; du ministère de la Santé publique en Nouvelle-Écosse; et du ministère de la Santé et du Bien-être public au Manitoba. La Saskatchewan et le Manitoba ont aussi adopté leurs propres lois sur l'aptitude physique. Ce sont les autorités provinciales et locales qui doivent assurer l'exécution effective des projets d'aptitude et de récréation et le programme provincial est organisé de manière à renforcer et aider la collectivité et tous les organismes actifs dans ce domaine. Les principes fondamentaux sont les suivants: élaboration d'un programme d'aptitude physique en rapport avec les besoins et les priorités déterminées de la province; formation de chefs, tant bénévoles que rémunérés, par la tenue de cours spéciaux et dans certains cas par le paiement de salaires; coordination et expansion des organismes existants, les programmes n'étant lancés par les autorités que là où il n'y a pas d'organismes pour les entreprendre; et dans certaines provinces, une assistance financière aux programmes locaux approuvés par la province.

Les initiatives régionales sont nécessairement variées. Selon le Conseil national d'aptitude physique, la première responsabilité de la collectivité consiste à maintenir sans cesse des services récréatifs à la disposition des personnes de toute classe et de tout âge en fournissant la direction, l'organisation, l'appui financier, la surveillance et l'équipement; à assurer la collaboration entre les différents groupes, ainsi qu'avec les autres collectivités; et à susciter l'intérêt et l'enthousiasme de chacun, éléments essentiels au succès du programme.

### **Services de bienfaisance pour les anciens combattants**

Le chapitre XXIX donne un aperçu des services de bienfaisance et de réadaptation destinés aux anciens combattants et administrés par le ministère des Affaires des anciens combattants.

### **Services de bienfaisance pour les Indiens et les Esquimaux**

Le chapitre XXX donne un aperçu des services de bienfaisance pour les Indiens et pour les Esquimaux, administrés respectivement par la Division des affaires indiennes et par le Service des affaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon du ministère des Mines et Ressources.

### **Sous-section 2.—Services provinciaux de bienfaisance**

**Île du Prince-Édouard.**—Le ministère de la Santé et du Bien-être administre les services publics de bienfaisance, dont l'aide à l'enfance, le versement de secours directs et la surveillance de l'infirmerie pour le soin des vieillards et des infirmes.